



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil
d'arrondissement
tenue le vendredi 7 juin 2019 à 8 h 30
7701, boul. Louis-H. La Fontaine**

PRÉSENCES :

M. Luis Miranda, Maire d'arrondissement
Mme Andrée Hénault, Conseiller de ville
Mme Lynne Shand, Conseillère d'arrondissement
Mme Kristine Marsolais, Conseillère d'arrondissement
M. Richard L Leblanc, Conseiller d'arrondissement

Formant quorum et siégeant sous la présence de Mr Luis Miranda, maire d'arrondissement.

AUTRES PRÉSENCES :

Mme Jennifer Poirier, Secrétaire d'arrondissement

Cette séance est tenue conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19).

Période de questions du public

La période de questions du public débute à 19 h, mais aucune question n'est posée.

10.01

Période de questions des membres du conseil

La période de questions des membres du conseil débute à 19 h, mais aucune question n'est posée.

10.02

CA19 12142

Adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 7 juin 2019, à 8 h 30

Il est proposé par Kristine Marsolais

appuyé par Andrée Hénault

et unanimement résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 7 juin 2019, à 8 h 30.

ADOPTÉE

10.03

CA19 12143

Résilier le contrat octroyé à Coforce inc., pour les services d'entretien ménager d'édifices municipaux à l'arrondissement d'Anjou, à la suite de l'appel d'offres public numéro 19-17490 (10 soumissionnaires)

Il est proposé par Richard L Leblanc

appuyé par Kristine Marsolais

et unanimement résolu :

De résilier, à partir du 22 juin 2019, le contrat octroyé à Coforce inc., pour des services d'entretien ménager d'édifices municipaux à l'arrondissement d'Anjou, à la suite de l'appel d'offres public 19-17490.

ADOPTÉE

20.01 1191154002

CA19 12144

Nommer et reconduire le mandat des membres, sièges impairs, du comité consultatif d'urbanisme - Nommer les membres du comité de circulation et de la Commission de l'aménagement urbain et des services aux entreprises

Il est proposé par Richard L Leblanc

appuyé par Andrée Hénault

et unanimement résolu :

De nommer et de reconduire le mandat des personnes suivantes, à titre de membres du comité consultatif d'urbanisme, aux sièges et fonctions les concernant, jusqu'au 16 janvier 2021:

Siège numéro 1	Mme Andrée Hénault représentante du conseil d'arrondissement
Siège numéro 3	M. Matias Guerra représentant des citoyens
Siège numéro 5	M. André Genty représentant des citoyens
Siège numéro 7	Mme Francine Beauchamps représentante des citoyens
Siège numéro 9	Mme Mireille Bonin représentante des citoyens
Siège numéro 11	Mme Kristine Marsolais représentante du conseil d'arrondissement Vice-présidente du comité
Siège numéro 13	Mme Louise Turpin représentante des citoyens
Siège numéro 15	Mme Lynne Shand représentante du conseil d'arrondissement

Comité de circulation :

De nommer, conformément aux règles de fonctionnement prévus par la résolution CA17 12276, à titre de membres du comité de circulation :

- M. Serge Beaudry, citoyen, en remplacement de M. Jacques Gauthier;
- un agent de circulation, SPVM, poste 46, en remplacement de Mme Nathalie Heppel;
- le directeur des Travaux publics, en remplacement de M. Roger Berthelot;

- un coordonnateur, chef de division des permis et inspections, de l'environnement et de la circulation, Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises.

D'arrêter le mandat de M. Michel Lapierre, chef de section, mandats et projets, Service de sécurité incendie de Montréal.

Commission de l'aménagement urbain et des services aux entreprises

De désigner M. Luis Miranda à titre de président de la Commission de l'aménagement urbain et des services aux entreprises. Cette nomination remplace, à compter des présentes, celle adoptée en vertu de la résolution numéro CA19 12020 au conseil d'arrondissement du 15 janvier 2019.

De modifier la résolution numéro CA17 12270, section B) Composition, en remplaçant le nombre onze (11) par dix (10), comme suit :

« Le comité de circulation est composé de dix (10) membres nommés par résolution du conseil d'arrondissement, dont un élu du conseil d'arrondissement siégeant à titre de président, et deux employés de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, soit : l'inspecteur principal du domaine public et le chef de la Division des permis et inspections, de l'environnement et de la circulation.

Nonobstant les nominations du conseil d'arrondissement, le comité de circulation peut s'adjoindre, de temps à autre et pour une courte durée, des personnes compétentes requises pour l'étude de dossiers complexes.

La durée du mandat des membres nommés par le conseil d'arrondissement cesse le jour de l'adoption, par le conseil d'arrondissement, d'une résolution nommant les nouveaux membres. ».

ADOPTÉE

51.01 1190739006

CA19 12145

Levée de la séance extraordinaire du 7 juin 2019

Il est proposé par Andrée Hénault

appuyé par Kristine Marsolais

et unanimement résolu :

Que la séance soit levée à 8 h 35.

ADOPTÉE

70.01

Luis Miranda
Maire d'arrondissement

Jennifer Poirier
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le
2 juillet 2019
